
Un ouvrage géographico-généalogique inconnu des années 1530. Le *Franc cyon de noblesse* du manuscrit Vatican, BAV, Reg. lat. 866

Antoine Brix



Édition électronique

URL : <http://mefrm.revues.org/3278>

DOI : 10.4000/mefrm.3278

ISSN : 1724-2150

Éditeur

École française de Rome

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2016

ISBN : 978-2-7283-1228-3

ISSN : 1123-9883

Ce document vous est offert par
Bibliothèque royale de Belgique –
Koninklijke Bibliotheek van België



Référence électronique

Antoine Brix, « Un ouvrage géographico-généalogique inconnu des années 1530. Le *Franc cyon de noblesse* du manuscrit Vatican, BAV, Reg. lat. 866 », *Mélanges de l'École française de Rome - Moyen Âge* [En ligne], 128-2 | 2016, mis en ligne le 30 août 2016, consulté le 11 juillet 2017. URL : <http://mefrm.revues.org/3278> ; DOI : 10.4000/mefrm.3278

Ce document a été généré automatiquement le 11 juillet 2017.

© École française de Rome

Un ouvrage géographico-généalogique inconnu des années 1530. Le Franc cyon de noblesse du manuscrit Vatican, BAV, Reg. lat. 866

Antoine Brix

NOTE DE L'AUTEUR

Cet article, dont la forme actuelle a grandement bénéficié des remarques qu'elle a bien voulu formuler à son endroit, doit beaucoup à Marie-Laure Savoye. Je tiens ici à la remercier.

- 1 Conservé à la Bibliothèque apostolique du Vatican, le fonds des manuscrits de Christine de Suède est notamment constitué, comme on sait, de la collection qu'en 1650 le bibliophile parisien Alexandre Petau vendit à la reine¹. L'importance de cette collection privée au sein du fonds *Reginensis* est telle que Léopold Delisle a pu dire des manuscrits Petau « qu'ils [...] forment à eux seuls le fonds de la reine de Suède presque tout entier »². Peut-être faut-il tempérer une telle affirmation dans laquelle transpire le dépit de l'illustre conservateur ; toujours est-il que les historiens de la France ont porté à ce fonds, et depuis longtemps, un intérêt tout particulier.
- 2 La collection des manuscrits *Reginenses* n'a pas encore épuisé toutes ses richesses, loin de là ; son histoire a néanmoins été éclairée par plusieurs travaux³, et l'on s'est efforcé de publier, il y a un certain temps déjà, les concordances si nécessaires à la bonne compréhension d'un fonds qui a été, depuis le XVII^e siècle, numéroté à plusieurs reprises⁴. Toutefois, les manuscrits eux-mêmes, considérés de manière individuelle, sont souvent méconnus, et une description satisfaisante des volumes *latini* n'a été publiée que pour les cinq cents premiers numéros⁵. Ainsi, le catalogue systématique des manuscrits français

disséminés dans les collections vaticanes – et *a fortiori* ceux du fonds *Reginensis* –, actuellement entrepris sous l'impulsion de la section romane de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, et dans le cadre duquel s'inscrit le présent signalement⁶, vient partiellement combler un vide historiographique. Jusqu'ici, en effet, il a toujours fallu s'en remettre à l'existence éventuelle de bibliographie circonstancielle, consacrée à tel ou tel manuscrit en particulier⁷. Dès lors, pour bien des *codices Reginenses latini*, l'inventaire publié dans le premier tome de la *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* du père mauriste Bernard de Montfaucon reste indispensable⁸. Pour le manuscrit *petaviani*, le vieux catalogue copié dans le manuscrit Paris, BnF, lat. 9372 peut également rendre quelques services, même si les titres n'y sont pas systématiquement accompagnés des cotes⁹.

- 3 En parcourant ces deux listes, l'attention est attirée par l'*item* 783, dont le titre surprenant et énigmatique ne renvoie semble-t-il à rien de familier ni pour le médiéviste, ni pour le moderniste. Il s'agit, selon l'inventaire manuscrit, d'une *Histoire de France intitulé (sic) le franc Lyon de Noblesse planté au jardin des fleurs de Lys*¹⁰.

- 4 À en croire Montfaucon, l'ouvrage doit plutôt être envisagé comme

*Le franc Lion de Noblesse planté au jardin de Henry de Litz ; Liber compositus est sub Francisco I. Galliarum Rege, & in eo agitur de Pontificibus, Regibus ac variis Genealogiis*¹¹.

- 5 Le manuscrit n° 783 de la reine Christine est aujourd'hui conservé sous la cote Vatican, BAV, Reg. lat. 866. La bibliographie au sujet de ce volume manquant complètement – Ernest Langlois ne lui accorde pas même une ligne dans son catalogue des manuscrits français du Vatican¹² –, il n'est actuellement d'autre moyen d'en savoir davantage sur ce Henry de Litz et son œuvre que de consulter *in situ*, au Vatican, le *codex incriminé*¹³. Son intitulé n'entretient qu'un vague rapport les transcriptions reproduites ci-dessus :

*Le franc cyon de noblesse planté au jardin des fleurs de liz composé par etc. au nom tres illustre [texte effacé : et tres désiré ?] de monseigneur le daulphin de France*¹⁴.

- 6 Certes, un tel titre, en forme de jeu de mots¹⁵, n'est guère plus éclairant que celui donné par les inventaires disponibles, mais il fait heureusement disparaître la référence à ce Henry de Litz, lequel aurait été un historien inconnu de l'époque de François I^{er}¹⁶. Pour autant, cela ne signifie pas que l'on ne doive aller plus loin dans l'étude du *Franc cyon de noblesse*. Il semble qu'aucune littérature ne lui ait jusqu'ici été consacrée, et même qu'aucun répertoire n'ait jamais recensé cet ouvrage. Voici donc un texte non signalé, qu'il s'agit, en quelques coups de brosse, de caractériser afin de lui trouver une place dans le champ des travaux historiques et littéraires.

- 7 Avant de revenir sur le contenu du *Franc cyon*, sur sa datation et sur l'auteur caché derrière le « etc. » de l'intitulé, il convient de fournir une brève description codicologique du manuscrit Reg. lat. 866, *codex* parvenu dans les collections de Christine de Suède par l'intermédiaire des Petau¹⁷, qui eux-mêmes le tenaient de l'historien et bibliophile Claude Fauchet (1530-1602)¹⁸. En effet, ici comme ailleurs dans les études manuscrites, l'analyse codicologique constitue l'une des clefs de compréhension du texte copié.

Le manuscrit Vatican, BAV, Reg. lat. 866 comme objet archéologique

- 8 Le manuscrit Reg. lat. 866, à l'instar de nombreux *codices* du fonds de la reine Christine, est aujourd'hui serré dans une pleine reliure en peau de truie couvrant des plats en

carton. Le dos est frappé aux armes du pape Pie IX (1846-1878)¹⁹ et de celles d'Antonio Tosti, cardinal-bibliothécaire de 1860 à 1866²⁰. Des bifeuillets de garde en papier ont été insérés dans le manuscrit à cette époque, et les contre-feuillets des gardes supérieure et inférieure ont été collés sur les contre-plats.

- 9 Le corps du volume lui-même est constitué de 288 feuillets en papier²¹, la grande majorité de 289 par 210 millimètres ; six feuillets, autrefois volants, sont de moindres dimensions²². Tous les feuillets, petits comme grands, ont été montés sur onglets et reliés en trente-six quaternions²³. Ce *classicisme codicologique*²⁴ ne correspond pas – la prise en compte des anciens feuillets volants dans la constitution des quaternions en témoigne – à la stratigraphie originale du manuscrit.
- 10 Un relevé exhaustif de l'emplacement des filigranes et leur mise en série fait en effet apparaître des séquences qui se correspondent par deux, la seconde étant comme le négatif de la première²⁵. Cette recherche, qui consiste en quelque sorte à distinguer, grâce aux suites de filigranes, ce qui au sein des cahiers originaux était « avant la corde » de ce qui était « après la corde », permet de reconstituer la stratigraphie du *codex*. Ce dernier ne comptait que six cahiers : 23 bifeuillets s'emboîtaient dans le cahier I (f. 1-45)²⁶ ; également 23 dans le cahier II (f. 46-91) ; 25 dans le cahier III (f. 92-141) ; 22 dans le cahier IV (f. 142-186) ; 24 dans le cahier V (f. 187-234) ; et 26 dans cahier VI (f. 234-284)²⁷.
- 11 Outre leur utilité pour retrouver la stratigraphie originale d'un manuscrit, bouleversée qu'elle peut être par le travail des relieurs successifs²⁸, les filigranes doivent évidemment servir à situer un manuscrit dans l'espace et le temps – tout du moins aider à le faire. Sur les quatre filigranes différents relevés dans le manuscrit Reg. lat. 866²⁹, seuls deux ont pu être rapprochés de motifs existant dans les typologies disponibles³⁰ : il s'agit de deux grappes de raisin assimilées aux filigranes 13101 et 13105 du *Dictionnaire* de Briquet³¹, respectivement identifiés à Saint-Malo vers 1539-1545 et à Tours en 1555.
- 12 La page ne présente aucune préparation particulière pour l'écriture ; la mise en texte est dès lors fort anarchique, et n'obéit à aucune règle qu'on pourrait retrouver du début à la fin, ou même à l'intérieur des divisions logiques de l'œuvre. Il n'y a ni piqure ni réglure, et le nombre de longues lignes à la page varie considérablement d'un feuillet à l'autre, au gré des caprices du scribe ; bref, c'est le *campo aperto*.
- 13 L'écriture du manuscrit Reg. lat. 866 est une cursive du XVI^e siècle dans laquelle on ne relève pas d'influence humanistique³², et dont le module et la rapidité d'exécution varient grandement au fil des feuillets. Elle n'est probablement due qu'à une seule main, et les écarts de cursivité s'expliquent simplement par la lassitude ou l'empressement temporaire du scribe, ainsi que par le caractère « provisoire » de la copie. En outre, les marges sont, en bien des endroits, couvertes de notes. Celles-ci sont autant des ajouts de contenu que des reformulations et des duplications synonymiques de certains termes ; d'autres encore ajoutent des références bibliographiques en tous genres³³. Une partie de ces notes sont à l'évidence de la main du scribe principal. D'autres, d'un module plus petit et transcrites dans une encre plus sombre, sont peut-être dues à un deuxième scribe, à moins qu'elles ne soient le résultat d'une campagne ultérieure d'annotation par le scribe principal, dont l'écriture se serait altérée avec les années³⁴. Les derniers feuillets du manuscrit ont servi à la transcription d'une collection de pièces préparatoires, tels des arbres généalogiques tirés d'ouvrages consultés par l'auteur³⁵, des commentaires additionnels, des listes de personnages ou d'ouvrages, etc. On trouve le même genre d'informations sur les anciens feuillets volants intercalés³⁶.

- 14 L'analyse codicologique du manuscrit Reg. lat. 866 aboutit ainsi à la mise en évidence de plusieurs traits significatifs : un petit nombre de cahiers originaux très épais ; une présence notable de pièces annexes ou préparatoires à l'œuvre elle-même, intercalées à l'intérieur du manuscrit ou rejetées dans les derniers feuillets ; une absence de mise en texte, et même de tout soin, de tout égard pour le lecteur ; une main unique transcrivant le corps du texte, et une abondance des notes marginales et interlinéaires témoignant d'une constante remise sur le métier. Ces caractères, liés à l'unicité du *Franc cyon*, sont autant d'indices qui, à mes yeux, font du manuscrit Reg. lat. 866 le brouillon, et *a fortiori* l'autographe, d'une œuvre destinée à l'impression, et non un simple témoin à l'intérieur d'une *traditio textus* « médiévale » dont on aurait par ailleurs perdu toute trace. Par surcroît, les premiers et derniers feuillets du volume sont très abîmés, indice que ce dernier n'a pas dû être relié immédiatement entre des plats protecteurs.

Le *Franc cyon de noblesse* – Esquisse du contenu

- 15 Le *Franc cyon de noblesse* se présente sous la forme d'un traité didactique en trois livres, le premier occupé de géographie, les deux suivants – nettement plus longs – de généalogie au sens large. Les livres sont divisés en chapitres, qu'il n'est aisé de dénombrer que dans les premiers feuillets ; au-delà, les divisions logiques sont beaucoup moins claires. Le *Franc cyon de noblesse* est rédigé en français, mais des passages latins s'y rencontrent également³⁷, lesquels sont assez souvent traduits.
- 16 Le *Franc cyon* débute par une courte dédicace à François de France, dauphin déjà évoqué dans l'intitulé précité, et mort en 1536, à l'âge de 18 ans :
- A tres hault, tres illustre et tres desiré prince, monseigneur François de France, daulphin de Viennoy, duc de la royalle duché de Bretagne armorique et de Millan, prince de Lombardie, filz ainsné du tres cretien, tres craint, tres aymé et ebay François, premier de ce nom, roy de France, monarque des Gaullez³⁸.
- 17 Vient ensuite une longue épître dédicatoire au dauphin³⁹. L'auteur y reprend une série de *topoi* du genre, implorant l'indulgence d'un maître dont la noblesse et la générosité ne lui permettront pas de s'arrêter aux imperfections de style imputables à l'insuffisance d'esprit de son « tres humble vassal »⁴⁰. À ce *Franc cyon*, « petit œuvre et labeur »⁴¹, l'auteur « tout son labeur a mis a penser ad ce qui est plus au lhos et honneur de ceste tres cretienne racine et maison de France »⁴² : le destinataire. Celui-ci s'apparente au soleil, on s'éblouit à le regarder, et pourtant on ne peut se lasser de vouloir tourner les yeux vers lui. Pour le lui expliquer, l'auteur ne craint pas de citer un long extrait latin de Jean Chrysostome à propos de la Vierge, qu'il traduit ensuite « en langaige maternel »⁴³, avant d'en venir à l'intention de son travail :
- Car mon intencion principale est, prince tres excellent et desiré, declarer les genealogiez des plus grandz princez qui ayent esté et avoir prins leur racine en l'arbre dont vous estes le vray et franc cyon et principal bourjon de la vraye sourche de noblesse que je pense, moyennant la grace de Nostre Seigneur, premier par chacune des branches d'icelle⁴⁴.
- 18 Immédiatement après l'épître dédicatoire débute un prologue, qui s'ouvre par les termes suivants :
- Au nom de la tres immense, tres sainte et tres digne Trinité, le Pere, le Filz, et le benoist Saint Esprit, ung seul Dieu en troys personnez, Createur de toutez chosez, sans lequel rien ne peult estre commencé comme ne parfaict, et de la tres sacree, tres pure et tres glorieuse preesleue Vierge Marie, ce present livre intitulé le *Franc*

cyon de noblesse et *Progenial royal* sera commencé. Par lequel on pourra voir et congnoistre que tout ainsy que d'une seulle racine ou cyon, toutez les branchez, fleurs et feuiliez procedent ; tous les ruisseaux et rivièrèz, de la mer ; et toutz les nerfz et veinez, du chef ; ainsy toute la noblesse du monde est sortie d'un cyon qui a semblé gecter et produire son tronc et estre principal au noble verger lilial qui est le tres cretien royaume de France. Car veuez les histoirez tant des Romains, Grecz, Allemans, Juifs, que Hebreux et aultrez, historiographez semblent conclure par une concorde consonante : le cyon prins au vergier de delicez, c'est nostre pere Adam, creé en paradis terrestre, avoir produit toute la fleur de sa posterité en ce tres puissant et fructueux verger lilial, continuant de pere en filz, c'est a scavoir de Adam, Noé, Caïn, Oziris, Herculez, Tuscus, Dardanus, Droz, Priam, Francus, Pariz, Bralathez, Pharamond, Clovis, Charlemagne, saint Louis, jusques a Francoys premier, le franc cyon de ceste tres cretienne racine comme son principal estre⁴⁵.

- 19 Le prologue se poursuit dans cette veine stylistique caractéristique du XVI^e siècle. L'auteur s'y emploie un peu confusément à montrer la plus grande antiquité de la maison de France par rapport aux autres maisons européennes, avant de donner le plan de son ouvrage :

Nous ferons donc troys partiez en ce present traicté. Au premier sera édifié et divisé, bourné, clos et limité le vergier lilial, le très cretien royaume de France [...] ; desclarés les mutacions des noms d'icelluy ; nombréz les provincez, eveschéz, duchéz, comtéz et marquisatz d'icelluy avec les preeminencez, dignitéz, singularitéz, franchisez et libertéz tant des pays que du prince monarque des Gaullez, le tres cretien roy de France.

Au second livre seront desduictez les branches et planté le noble vergier des fleurs de liz avec la desclaracion des genealogiez depuys Adam jusque a Hector de Troye.

Au tiers, troyzieme et dernier livre sera desduicte la posterité de franc cyon de noblesse nostre pere et patron Francus, fils d'Ector, jusque au dernier franc cyon de noblesse qui est Francoys premier de ce nom très cretien roy de France⁴⁶.

- 20 Le prologue se termine par de nouvelles imprécations de magnanimité à l'endroit du style de l'auteur et de l'attitude qui devrait être, en pareilles circonstances, celles des esprits bienveillants que ne manqueront pas d'être les lecteurs du *Franc cyon de noblesse*.
- 21 L'auteur se donne donc pour objectif d'instruire le dauphin François de France relativement à son origine dynastique, et à l'origine du royaume sur lequel il est appelé à régner. Sans surprise, François I^{er} est ici présenté comme le descendant en droite ligne de Francion, qui lui-même peut s'enorgueillir d'être l'héritier direct d'Adam. À ce titre, le roi de France et sa descendance directe représentent le cyon le plus pur de la noblesse de leur temps. Le royaume de France n'est pas en reste, qui constitue le « jardin des fleurs de lis », ou, comme l'auteur se corrige lui-même en plusieurs endroits, le « verger lilial ».
- 22 Le premier livre est, comme annoncé, consacré à la géographie de la France entendue dans une acception assez large, ainsi qu'aux institutions du royaume. Sont passés en revue, entre autres choses, les différents « pays », les évêchés, les principautés, les pairies, les parlements et les privilèges de la couronne royale. L'auteur mentionne à l'occasion quelques-uns des sources qu'il a mis en œuvre dans la rédaction de cette première partie. Ce sont par exemple

[...] Robert Ganguin en sa *Cronique de France*, Allain Chartier en ses *Faictz*, Raphael de Volaterrane, Bergame en son *Supplement de croniquez*, Anthoynes Sabellicque en ses *Enneades et Histoires de Venise*, Froissart en sa *Cronique de France, d'Espaigne, d'Angleterre et d'Escosse*, la *Grande cronique d'Allemagne*, et, dernier de tous, Le Mere de Belgez en ses *Illustrations des Gaulles et singlaritez de Troye* [...] ⁴⁷.

- 23 Le livre II, à l'instar du premier, débute par un intitulé. Ici, ce n'est pas au premier, mais bien au deuxième fils de François I^{er} – le futur Henri II – que l'auteur du *Franc cyon de noblesse* s'adresse.

Le second volume du *Franc cyon de noblesse* desdyé au nom tres illustre etc. Au [texte effacé] second volume est contenu comme le noble I cyon d'humanité dont est sorty nostre franc cyon de noblesse, fut planté par Nostre Seigneur au paradis terrestre inhabitable, dont est sortye lente creature humaine, et la desduction de sa progenye jusque a nostre propos.

A tres hault et tres illustre prince, monseigneur Henry de France, duc d'Orleans, d'Auvergne et d'Urbin, II^e filz du tres puissant monarque des Gaullez François premier de ce nom, tres cretien roy de France⁴⁸.

- 24 Le deuxième livre devait s'occuper, à en croire le premier prologue du *Franc cyon*, de la descendance d'« Adam prothoplanste »⁴⁹ jusqu'à Hector de Troie. Le prologue que l'auteur place au début de ce deuxième livre, à la suite de l'adresse à Henri d'Orléans, n'annonce pas fondamentalement autre chose : « nous parlerons de Adam et sa progenye, jusquez a nostre dit propos [la descendance de Francion] par ung chapitre affin de eviter prolixité et de parvenir plus tost a mon propos principal »⁵⁰.
- 25 En réalité, le propos tenu par le deuxième livre est bien plus large. On y trouve, certes mêlées à des notices sur la lignée d'Adam, beaucoup d'autres choses : généalogies de la mythologie grecque, de l'empire romain et byzantin, des deux Bretagnes, de l'Espagne, de Troie ainsi qu'une sorte de géographie biblique et une liste commentée des papes⁵¹.

- 26 Tout comme le livre II était dédié au deuxième fils de François I^{er}, le livre III est précédé d'une adresse au troisième fils du roi, Charles.

Le troysieme volume du *Progenial royal* ou *Franc cyon de noblesse*, descerné au nom tres cler du tres hault et tres debonnaire prince, monseigneur Charles de France, duc d'Angolesme, III^e filz filz [sic] du tres puissant monarque des Gaullez François premier dou nom, roy de France⁵².

A tres hault, tres cler et tres debonnaire prince monseigneur Charles de France, duc d'Angolesme.

- 27 Suit un prologue au propos nettement plus obscur et retors que les deux précédents, dans lequel l'auteur du *Franc cyon* démontre, en s'appuyant sur de nombreuses citations, la plus grande antiquité des Français par rapport aux Italiens. On retrouve là un écho à la querelle qui au XVI^e siècle met Italiens et Français aux prises à propos de la prééminence dans la République des Lettres. Que les rois de France aient une origine plus ancienne que les fondateurs de la Rome antique est, dans ce contexte, un argument comme un autre en faveur du parti français.
- 28 Le livre III du *Franc cyon de noblesse*, moins chaotique dans sa construction que le deuxième, mais aussi plus nettement brouillon dans son aspect matériel – l'écriture devient plus difficile, et la mise en page est très embarrassée d'additions ultérieures –, est consacré à la descendance de Francion, mythique ancêtre des rois des France, jusqu'aux enfants de François I^{er}. Occupé de montrer que la lignée liant le mythique Troyen au roi de France est la plus pure et la plus directe, et que toutes les noblesses d'Europe n'en sont que des embranchements secondaires, le troisième livre est ponctué de très nombreux retours en arrière. En effet, à chaque fois qu'une « branche » se détache du « tronc », le propos abandonne celui-ci pour se consacrer à l'histoire de celle-là – jusqu'aux

descendants contemporains le cas échéant – avant de revenir à la lignée initiale là où celle-ci avait été laissée. Tout ici se fait sous forme de notice. Une personne correspond à une notice ; et l'on suit ainsi l'histoire d'une famille sur des générations.

- 29 C'est grâce à ce procédé que la plupart des dynasties d'Europe sont décrites et commentées dans le *Franc cyon*. À l'occasion, l'auteur insère des arbres généalogiques qui peuvent s'étendre sur plusieurs feuillets – c'est par exemple le cas de la maison « allemande », de Louis II de Germanie (ca 806-876) jusqu'à Maximilien d'Autriche (1459-1519).
- 30 Le livre III s'achève par une chronique des premières décennies du XVI^e siècle qui suit les événements « officiels » et les occasions protocolaires de la cour de François I^{er}, à l'image du banquet des noces de François de France avec Marie d'Angleterre – la fille d'Henri VIII – alors que le dauphin n'est encore qu'un nourrisson. Cette chronique va jusqu'en 1533, et semble nourrie d'archives attachées presque exclusivement, comme le sont assez souvent les comptes rendus de cérémonies aux Temps Modernes, à l'étiquette et à l'ordre préséance.
- 31 Dans le paragraphe qui clôture le *Franc cyon de noblesse*, l'auteur revient une fois encore sur le titre, qu'il n'a cessé, au fil des pages, de modifier, d'expliquer, de justifier et de préciser : il reprend à la fois le titre initial de *Franc cyon de noblesse*, celui de *Progenial royal* que l'on a déjà vu, et propose en outre celui de *Genealogial*⁵³. Je veux voir dans cette interrogation constante sur le titre à donner à l'œuvre un indice de plus que celle-ci figure, dans le manuscrit Reg. lat. 866, sous l'aspect d'un brouillon qui n'était pas destiné à être lu par un œil extérieur.

Éléments de datation

- 32 Si l'on accepte de considérer le manuscrit Reg. lat. 866 comme un brouillon et, au vu de l'abondance de notes et de documents préparatoires annexes, comme un *work in progress*, on peut envisager une rédaction s'étendant sur un laps de temps relativement long. C'est en tout cas la seule proposition que je puis avancer pour résoudre des contradictions autrement insolubles, dont la plus évidente est l'adresse, au feuillet 1r, à François de France, par rapport au titre de reine d'Écosse attribué à Madeleine, au recto du feuillet 277. Le premier est mort le 10 août 1536, quatre mois avant que la seconde soit mariée au roi Jacques V d'Écosse, le 1^{er} janvier 1537⁵⁴. On en est donc réduit, pour l'instant, à déterminer deux fenêtres chronologiques, dans lesquelles placer le début et la fin de rédaction.
- 33 Il est certain que le *Franc cyon* a été commencé après 1532, date à laquelle François de France a reçu le titre de comte de Bretagne qu'on lui attribue dans l'adresse au recto du feuillet 1. Au recto du feuillet 24, l'utilisation de l'*Éloge de Paris* de Gilles Corrozet, ouvrage publié en 1532, donne plus de poids encore à ce *terminus post quem*. Faute d'éléments probants à l'intérieur du texte, il faut se résoudre à simplement placer le *terminus ante quem* du début de la rédaction au 10 août 1536.
- 34 Les éléments datables se font plus fréquents dans les livres II et III, où le propos généalogique fournit davantage d'indices. Le pape assis sur le trône de saint Pierre, au

livre II, est Paul III, élu le 13 octobre 1534⁵⁵. Au début du livre III, Marguerite Tudor, morte le 18 octobre 1541, semble toujours en vie⁵⁶, ce qui fournit un *terminus ante quem* relativement lointain pour cette partie de la rédaction. À l'extrême fin du même livre, comme on l'a évoqué *supra*, elle a pour belle-fille Madeleine de France, mariée à son fils Jacques V d'Écosse le 1^{er} janvier 1537⁵⁷, date que l'on pourrait envisager comme le *terminus post quem* de la fin de la rédaction.

- 35 Des éléments de datation viennent également des petits feuillets intercalés aujourd'hui reliés dans l'ensemble. Si leur fonction première est bien entendu d'apporter des informations et des références complémentaires aux passages en face desquels ils sont placés⁵⁸, ils fournissent incidemment deux dates, et un indice important quant à la question des mains. En effet, deux de ces feuillets, numérotés 38 et 179, sont des remplois de documents d'archives. Le verso du premier apporte au *Franc cyon*, de la petite écriture plus sombre qu'on hésite à distinguer réellement de celle du scribe principal, un arbre généalogique de Brutus, mais il se fait qu'il est aussi une reconnaissance de dettes – écrite sans nom identifiable – datée du 23 novembre 1542. Au recto, on trouve une énumération de fonctions, de pièces et d'endroits, qui pourraient être les titres d'un compte, ou – mais cela est moins vraisemblable –, la légende d'un plan de propriété.
- 36 Quant au f. 179, il est couvert, au recto, de vers latins tirés du *Panegyrique de Constance* et des *Libri rerum germanicarum* de Beatus Rhenanus. Au verso, on trouve un acte daté de 1545, sans doute un brouillon dans lequel un certain Jean Porcher, « bourgeois d'Aunay » contracte un louage avec Loys, prêtre et chantre de l'église du lieu. De quel Aunay s'agit-il ? Plusieurs localités portent ce nom dans la moitié septentrionale de la France : deux se trouvent en Normandie (Aunay-les-Bois et Aunay-sur-Odon) ; une troisième existe en Orléanais (Aunay-sous-Auneau) ; Aunay-sous-Crécy est à la limite entre ces deux régions ; enfin, on trouve en Nivernais une localité du nom d'Aunay-en-Bazois. Il n'est pas possible de déterminer lequel de ces cinq villages est effectivement cité sur le feuillet 179, mais ce dernier atteste, à l'instar du 38, un long travail de révision, qui s'étend bien au-delà des dates dégagées par l'examen du corps du texte. Commencé au milieu des années 1530, le *Franc cyon* continuait de mobiliser l'attention de son auteur au milieu des années 1540, peut-être dix ans après la mort du destinataire initial. Ces dix années pourraient sans peine expliquer les variations morphologiques de la main. Quoi qu'il en soit, les ajouts et corrections apportées par l'encre plus sombre sont si précis et dénotent une telle connaissance de l'œuvre que supposer une deuxième main revient, dans une certaine mesure, à supposer la transmission du manuscrit à un disciple très au fait de la rédaction initiale du *Franc cyon*.
- 37 Comment expliquer, d'ailleurs, que les livres II et III du *Franc cyon de noblesse* soient respectivement adressés à Henri et Charles, frères cadets du dauphin François, à qui l'ensemble de l'œuvre semble pourtant adressée – et non le seul livre I^{er} ? Le fils aîné de François I^{er} serait-il mort dès le début de la rédaction du *Franc cyon*, et son auteur aurait-il cherché à simplement changer le destinataire de son ouvrage didactique ? C'est possible, mais rien ne permet pour le moment de le prouver, et, à aucun endroit on ne voit Henri être qualifié de dauphin et duc de Bretagne, ce qu'il était pourtant devenu automatiquement à la mort de son frère aîné⁵⁹. En outre, Henri est qualifié de « II^e bourjon » de « ceste tres cretienne maison royalle et nation de France » dans le prologue du deuxième livre⁶⁰.
- 38 Il faut, on le constate, s'en tenir à des fourchettes chronologiques : la rédaction du *Franc cyon de noblesse* a été commencée entre 1532 et 1536. Le deuxième livre a été rédigé après

1534, et la rédaction du troisième s'est poursuivie au moins jusqu'en 1537. Le corps de l'ouvrage devait être terminé en 1541 ; le travail de correction et de révision, quant à lui, a continué jusqu'au milieu des années 1540.

- 39 Quoi qu'il en soit de la chronologie exacte, il est certain que la mort de François de France a dû avoir un impact très important sur la rédaction et la publication du *Franc cyon*. Qu'elle ait eu lieu pendant ou après le gros de l'entreprise, il ne faut pas douter qu'elle est responsable – au moins en partie – de l'oubli dans lequel est tombé l'ouvrage. Le jeu de mots du titre ne portait pas que sur l'homophonie « franc scion » – « Francion » ; il rappelait également « François ». Sans doute destiné à l'impression, le *Franc cyon* du manuscrit Reg. lat. 866, consécutivement à cette « perte de sens », n'y aurait jamais été envoyé par son auteur, dont l'identité reste un mystère⁶¹.

Éléments d'attribution

- 40 Dans l'intitulé figurant en haut du feuillet 1r, le nom de l'auteur ne figure pas. De manière tout à fait surprenante, on trouve un « etc. » à l'endroit où l'on s'attendrait à trouver une mention auctoriale⁶². Cette absence d'attribution ne peut guère se justifier sinon, encore une fois, à considérer que le *Franc cyon de noblesse* n'a pas été produit pour être consulté tel qu'il apparaît dans le manuscrit Reg. lat. 866. Un auteur ne signe pas nécessairement son brouillon, surtout si ce dernier est destiné *in fine* à servir de support à une impression, laquelle donne lieu à un ou plusieurs jeux d'épreuves⁶³. Un auteur rédigeant son brouillon à la main n'est pas tenu de s'occuper de l'aspect de la page de titre imprimée avant d'avoir effectivement soumis son ouvrage à un éditeur-imprimeur.
- 41 Il n'est pas impossible, cependant, que l'on puisse remédier au silence de l'intitulé à l'endroit de l'auteur du *Franc cyon* par un relevé patient des indices internes⁶⁴. Au rang des ceux-ci, il faut mettre en bonne place le lien que paraît entretenir l'auteur avec la Normandie, et plus précisément avec le Cotentin, qu'il qualifie de « plus beau bailliage de Normandie après celui de Rouen » dans la description des juridictions du parlement de Normandie. Plus décisif sans doute, on lit, dans la notice concernant le pape Jules II (1503-1513) :

Le CCXXXIII^e pape fut Jullez devant dict Jullien de Ruere, de Savone selon de L'Estoelle, au pays de Genevoys, nepveu du pape Sixte dernier, filz de son frere, qui l'avoit faict cardinal du titre de Saint-Pierre ad Vincula, comme est devant dict⁶⁵. Il fut evesque de Coustancez en pays de France en la province de Normendye, de laquelle evesché j'ay prins mon cresseme, donc me repute bien eureulx d'avoir eu ung evesque parvenu a la dignité papalle. Après il fust evesque de Mande en France [...] ⁶⁶

- 42 Giuliano della Rovere (1443-1513), avant de devenir Jules II, fut en effet évêque de Coutances du 15 juillet 1476 au 3 décembre 1477 – charge dont le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, *nipote* du pape Sixte IV, ne s'occupa guère *de facto*, on le devine⁶⁷. Ce qu'il faut entendre exactement par l'expression « prendre son cresseme » reste obscur ; il s'agit très certainement de l'administration d'un sacrement, mais lequel ? On ignore également s'il faut attribuer à cette information une quelconque valeur chronologique. Cette « prise de cresseme » a-t-elle eu lieu durant l'évêché de della Rovere ; lui est-elle même antérieure ? Les éléments de datation du *Franc cyon* pointant vers les années 1532-1537 rendent, il faut bien le reconnaître, l'hypothèse improbable, sinon à considérer « prendre son cresseme » comme synonyme de « recevoir le baptême ». Dans ce dernier cas de figure en effet, la

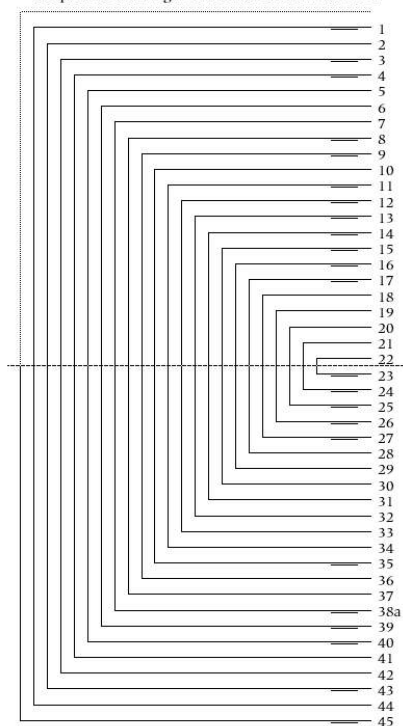
petite cinquantaine d'année qui sépare les deux fourchettes chronologiques considérées constituerait un écart acceptable. Peut-être pourrait-on arguer que l'expression « avoir eu un évêque » implique un souvenir réel du personnage en tant qu'évêque de Coutances, mais cela est de toute façon impossible, puisque Giuliano della Rovere ne s'est pas rendu en Normandie. Ici, malheureusement, les documents d'archives que le hasard nous a conservés dans le *Franc cyon* ne sont d'aucune aide, puisque les quelques noms que l'on peut y déchiffrer ne désignent personne que la recherche connaisse, partant personne susceptible d'écrire un traité pédagogique à l'attention des enfants de François I^{er}.

- 43 Le personnage dont on pourrait attendre une œuvre de la sorte est Philippe de Cossé-Brissac. Figure relativement méconnue, ce mécène parisien fut précepteur du dauphin François de France et de ses frères cadets⁶⁸. Arrivé très tôt aux responsabilités⁶⁹ et décrit par l'historiographie ancienne comme possédant toutes les qualités sinon celles nécessaires à l'exercice du ministère épiscopal⁷⁰, il fut également évêque de Coutances – précisément ! – du 9 mars 1530 jusqu'à sa mort, le 24 novembre 1548⁷¹. Des affaires du diocèse, il ne s'occupa guère plus que son illustre prédécesseur italien⁷², instituant dès le début de son épiscopat des administrateurs, et il vécut à la cour de François I^{er}. Peut-être Philippe de Cossé-Brissac constituerait-il l'auteur idéal du *Franc cyon de noblesse* ? Pour l'instant, rien ne permet cependant de rattacher celui-ci à celui-là.

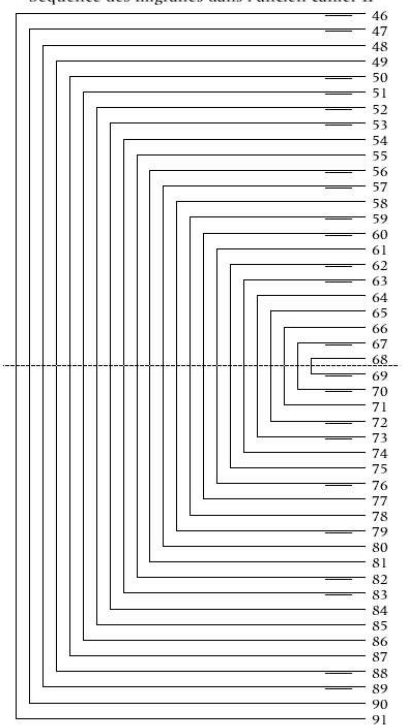
- 44 Le cas du *Franc cyon de noblesse* revêt un double intérêt. Au point de vue matériel, le manuscrit Vatican, BAV, Reg. lat. 866 est le brouillon d'un ouvrage qui n'a jamais connu la diffusion imprimée à laquelle, probablement, il était initialement destiné ; au point de vue textuel, le *Franc cyon de noblesse* constitue un hapax de la littérature didactique française du XVI^e siècle. Voilà donc ce dossier ouvert.

Annexe - Stratigraphie du manuscrit Vatican, BAV, Reg. lat. 866

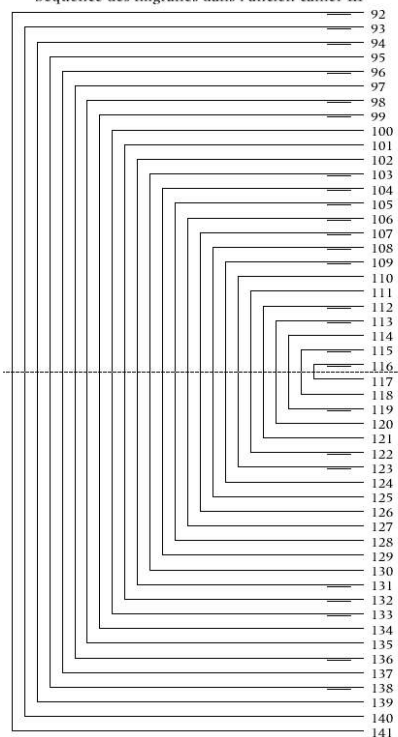
Séquence des filigranes dans l'ancien cahier I



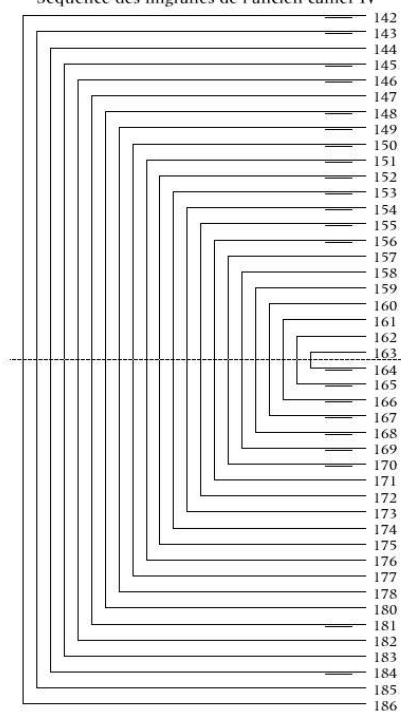
Séquence des filigranes dans l'ancien cahier II



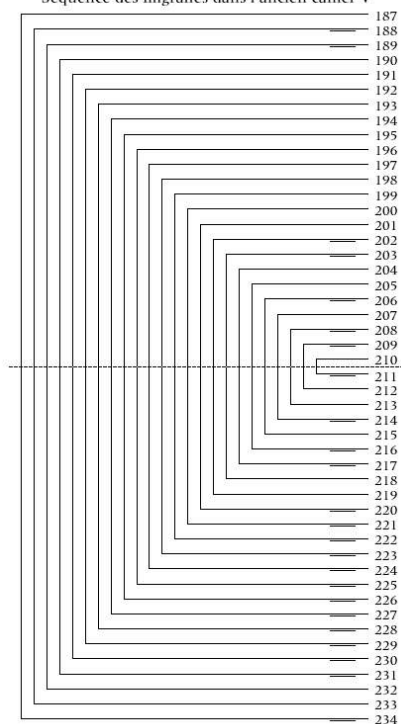
Séquence des filigranes dans l'ancien cahier III



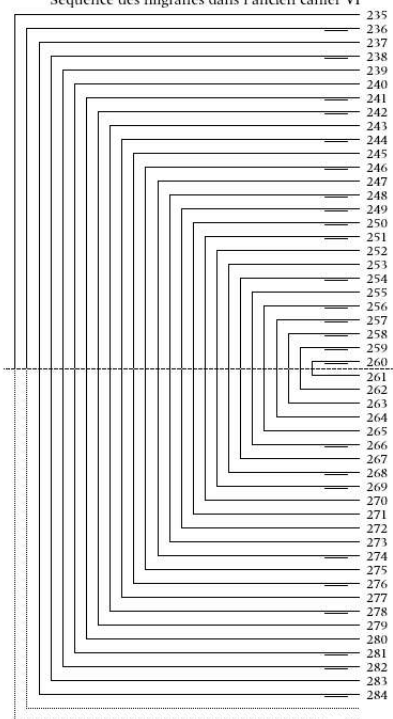
Séquence des filigranes de l'ancien cahier IV



Séquence des filigranes dans l'ancien cahier V



Séquence des filigranes dans l'ancien cahier VI



BIBLIOGRAPHIE

Asher 1993 = R. E. Asher, *National myths in Renaissance France. Francus, Samothès and the Druids*, Édinburgh, 1993.

Aubert 1909-1911 = H. Aubert, *Notices sur les manuscrits Petau conservés à la bibliothèque de Genève (Fonds Ami Lullin)*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXX, 1909, p. 247-302 et 471-522 ; t. LXXII, 1911, p. 279-313 et 556-599.

Auvray 1888 = L. Auvray, *Les manuscrits du baron de Stosch relatifs à la France*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIX, 1888, p. 706-708.

Beaune 1985 = C. Beaune, *L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge*, dans *Lectures médiévales de Virgile* [Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Rome, 25-28 octobre 1982)], Rome, 1985, p. 331-355 (*Collection de l'École française de Rome*, 80).

Becker 1896 = A.-H. Becker, *Un humaniste au XVI^e siècle. Loys Le Roy (Ludovicus Regius) de Coutances*, Paris, 1896 [réimpr. Genève, 1969].

Bibliografia retrospettiva 1994-2011 = *Bibliografia retrospettiva dei fondi manoscritti della Biblioteca vaticana*, dir. M. Buonocore, 2 vol. parus, Cité du Vatican, 1994-2011 (*Studi e testi*, 361, 464).

Bignami-Odier 1962 = J. Bignami-Odier, *Le fonds de la reine à la Bibliothèque vaticane*, dans *Collectanea Vaticana in honorem Anselmi M. card. Albareda*, t. I^{er}, Cité du Vatican, 1962 (*Studi e testi*, 219).

Bignami-Odier 1966 = J. Bignami-Odier, *Premières recherches sur le fonds Ottoboni*, Cité du Vatican, 1966 (*Studi e testi*, 245).

Bignami-Odier 1973 = J. Bignami-Odier, *La Bibliothèque vaticane de Sixte IV à Pie XI. Recherches sur l'histoire des collections de manuscrits*, Cité du Vatican, 1973 (*Studi e testi*, 272).

Bimbenet 1853 = J.-E. Bimbenet, *Histoire de l'université de lois d'Orléans*, Paris-Orléans, 1853.

Briquet 1907 = C.-M. Briquet, *Les filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*, 4 vol. Paris, 1907.

Brown 1985 = C. Jane Brown, *Du manuscrit à l'imprimé en France. Le cas des Grands Rhétoriciens*, dans *Les Grands rhétoriciens* [Actes du v^e colloque international sur le moyen français. Milan, 6-8 mai 1985, vol. I^{er}], Milan, 1985, p. 103-123 (*Scienze filologiche e letteratura*, 29 ; *Contributi del Centro studi sulla letteratura medio-francese*, 3).

Buonocore 1986 = Marco Buonocore, *Bibliografia dei fondi manoscritti della Biblioteca vaticana (1968-1980)*, 2 vol., Cité du Vatican, 1986 (*Studi e testi*, 318-319).

Busonero 1999 = P. Busonero, *La fascicolazione del manoscritto nel basso Medioevo*, dans Ead. et al., *La fabbrica del codice. Materiali per la storia del libro nel tardo medioevo*, Rome, 1999, p. 31-139 (*I libri di Viella*, 14).

Ceresa 1991 = M. Ceresa, *Bibliografia dei fondi manoscritti della Biblioteca vaticana (1981-1985)*, 1991 (*Studi e testi*, 342).

Cesera 1998 = M. Ceresa, *Bibliografia dei fondi manoscritti della Biblioteca vaticana (1986-1990)*, Cité du Vatican, 1998 (*Studi e testi*, 379).

Ceresa 2005 = M. Ceresa, *Bibliografia dei fondi manoscritti della Biblioteca vaticana (1991-2000)*, Cité du Vatican, 2005 (*Studi e testi*, 426).

Cronique du roy François 1860 = *Cronique du roy François, premier de ce nom*, éd. G. Guiffrey, Paris, 1860.

De Meyier 1947 = K.A. De Meyier, *Paul en Alexandre Petau en de geschiedenis van hun handschriften (voornamelijk op grond van de Petau-handschriften in de Universiteitsbibliotheek te Leiden)*, Leyde, 1947 (*Dissertationes inaugurales batavae ad res antiquas pertinentes*, 5).

Delisle 1868 = L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la bibliothèque impériale*, t. I^{er}, Paris, 1868 (*Histoire générale de Paris*).

Delisle 1876 = L. Delisle, *Notice sur vingt manuscrits du Vatican*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXVII, 1876, p. 471-527.

Derolez 1984-1987 = A. Derolez, *Codicologie des manuscrits en écriture humanistique sur parchemin*, 3 vol., Turnhout, 1984-1987 (*Bibliologia. Elementa ad librorum studia pertinentia*, 5-6).

Dorez 1892 = L. Dorez, *Documents sur la bibliothèque de la reine Christine de Suède*, dans *Revue des bibliothèques*, t. II, 1892, p. 129-140.

Eubel 1901 = K. EUBEL, *Hierarchia catholica Medii Aevi [...] ab anno 1431 usque ad annum 1503 [...]*, Ratisbonne, 1901.

Fabre 1893 = [P. Fabre], *Note sur quelques manuscrits de la reine Christine*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIV, 1893, p. 786-789.

Hierarchia catholica 1923 = *Hierarchia catholica Medii et recentioris aevi [...]*, t. III, 2^e éd., Ratisbonne, 1923.

Huppert 1965 = G. Huppert, *The Trojan Franks and their critics*, dans *Studies in the Renaissance*, t. XII, 1965, p. 227-241.

Joly 1870 = A. Joly, *Benoît de Sainte-More et le Roman de Troie, ou Les métamorphose d'Homère et de l'épopée gréco-latine au Moyen-Âge*, Paris, 1870.

Juvénal des Ursins 1978 = J. Juvénal des Ursins, *Écrits politiques*, éd. Peter Shelley Lewis, t. I^{er}, Paris, 1978 (*Publications de la Société de l'histoire de France*, 489).

Krynen 1993 = J. Krynen, *L'empire du roi. Idées et croyances politiques en France. XIII^e-XV^e siècle*, Paris, 1993 (*Bibliothèque des histoires*).

Langlois 1889 = E. Langlois, *Notices des manuscrits français et provençaux de Rome antérieurs au XVI^e siècle*, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques [...]*, t. XXXIII, 2^e partie, Paris, 1889, p. 1-346.

Le Roy 1540 = G. Budaëi, *Parisiensis viri clarissimi, vita per Ludovicum Regium constantinum*, Paris, 1540.

Lecanu 1839 = A.-F. Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances depuis la fondation de l'évêché jusqu'à nos jours*, Coutances, 1839.

L'Estoile 2011-2014 = P. de L'Estoile, *Journal du règne de Henri IV*, éd. G. Schrenck et X. Le Person, 2 vol., Droz, 2011-2014 (*Textes littéraires français*, 609 et 630).

Livre des fais du mareschal Bouciquaut 1985 = *Le livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*, éd. D. Lalande, Genève, 1985 (*Textes littéraires français*, 331).

Manteyer 1897-1904 = G. de Manteyer, *Les manuscrits de la reine Christine aux archives du Vatican*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XVII, 1897, p. 285-322 ; t. XVIII, 1898, p. 525-535 ; t. XIX, 1899, p. 85-90 ; t. XXIV, 1904, p. 371-423.

Manuscrits de la reine 1964 = *Les manuscrits de la reine de Suède au Vatican. Réédition du catalogue de Montfaucon et cotes actuelles*, Cité du Vatican, 1964 (*Studi e testi*, 238).

Meschinot 1972 = J. Meschinot, *Les lunettes des princes*, éd. Christine Martineau-Genieys, Genève, 1972 (*Publications romanes et françaises*, 121).

Montfaucon 1739 = Bernard de Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* [...], t. I^{er}, Paris, 1739.

Pellegrin 1954 = É. Pellegrin, *Manuscrits d'auteurs latins de l'époque classique conservés dans les bibliothèques publiques de Suède*, dans *Bulletin d'information de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, t. III, 1954 [1955], p. 7-32.

Rowan 1987 = S. Rowan, *Petrus Stella of Orléans*, dans *Contemporaries of Erasmus. A biographical register of the Renaissance and Reformation*, dir. Peter Gerard Bietenholz et Thomas B. Deutscher, t. III, Toronto, 1987, p. 284.

Savoye - Leurquin-Labie - Lebigue - Careri 2014 = M.-L. Savoye, A.-F. Leurquin-Labie, J.-B. Lebigue, M. Careri, *Sur les traces d'Édith Brayer. Catalogue des manuscrits français et occitans de la Bibliothèque vaticane*, dans *MEFRM* [en ligne], 126-2, 2014 : <https://mefrm.revues.org/2212>.

Shaw 1993 = C. Shaw, *Julius II. The warrior pope*, Oxford-Cambridge, 1993.

Shaw 2005 = C. Shaw, *Cardinal Giuliano della Rovere. The man, the politician, the prince of the Church*, dans G. Rotondi Terminiello et G. Nepi (dir.), *Giulio II. Papa, politico, mecenate* [Savona, Fortezza del Priamar, Sala della Sibilla. 25-26-27 marzo 2004. Atti del convegno], Gênes, 2005, p. 37-45.

Thomas 1890 = Antoine Thomas, compte rendu de Langlois 1889, dans *Romania*, 76, 1890, p. 599-608.

Villon 1991 = François Villon, *Poésies complètes*, éd. Cl. Thiry, Paris, 1991 (*Le livre de poche. Lettres gothiques*, 4530).

Vitae jurisconsultorum 1686 = *Vitae clarissimorum jurisconsultorum* [...], éd. Fredericus Jacobus Leickher, Leipzig, 1686.

Wilmart 1937-1945 = A. Wilmart, *Codices Reginenses latini*, 2 vol., Cité du Vatican, 1937-1945.

Wood 1995 = I. Wood, *Defining the Franks. Frankish origins in early medieval historiography*, dans S. Forde et al. (dir.), *Concepts of national identity in the Middle Ages*, Leeds, 1995, p. 47-57 (*Leeds Texts and Monographs. New Series*, 14).

NOTES

1. Bignami-Odier 1962, p. 163. La vente progressive, par Alexandre Petau, de ses collections manuscrites explique l'éparpillement actuel de cet ancien ensemble tout à fait remarquable quantitativement et qualitativement. Cf. notamment De Meyier 1947 ; Aubert 1909-1911 ; Pellegrin 1954, p. 19-24.

2. Delisle 1868, p. 288.
3. L'historiographie de la Belle Époque, à la suite de Delisle 1876, s'est penchée sur les manuscrits de Christine n'ayant pas intégré le fonds *Reginensis*, mais plutôt, par des voies très détournées, le fonds *Ottoboni*. Le pape Alexandre VIII avait en effet fait remettre à l'*Archivio segreto* soixante-douze volumes provenant de la reine de Suède, parmi lesquels quelques-uns sont entrés, par un moyen que l'on ignore, en la possession de Philipp von Stosch. Après la mort de ce dernier (7 novembre 1757), certains ont été acquis aux enchères tenues à Florence en janvier 1759 par le Vatican et placés dans le fonds *Ottoboni* (Auvray 1888 ; Dorez 1892 ; Fabre 1893 ; Manteyer 1897-1904). Des travaux plus généraux, et qui restent classiques sur l'histoire des manuscrits de la reine Christine, sont ceux de Bignami-Odier 1962, p. 159-189 ; Bignami-Odier 1966 ; Bignami-Odier 1973.
4. *Manuscrits de la reine* 1964.
5. Wilmart 1937-1945.
6. Voir Savoye - Leurquin-Labie - Lebigue - Careri 2014
7. À cet égard, les volumes successifs de bibliographie courante (Buonocore 1986 ; Ceresa 1991 ; Ceresa 1998 ; Ceresa 2005) et rétrospective (*Bibliografia retrospettiva* 1994-2011) sont de précieux instruments.
8. Montfaucon 1739, p. 14-61.
9. Le ms. Paris, BnF, lat. 9372 est disponible en ligne sur la bibliothèque numérique *Gallica* de la BnF.
10. Ms. Paris, BnF, lat. 9372, f. 110r. On respecte l'emploi erratique des majuscules.
11. Montfaucon 1739, p. 30. Les majuscules et la ponctuation originales sont respectées.
12. Cfr. Langlois 1889. Il est vrai qu'E. Langlois ne s'est pas donné pour mission de cataloguer les manuscrits postérieurs à 1500, mais il en inclut malgré tout un certain nombre, à l'exemple des volumes conservant le *Recueil sommaire de la chronique de France* de Guillaume Cretin et sa continuation par René Macé (mss Vatican, BAV, Reg. lat. 864, 919, 922, 964 et 966). A. Thomas, dans un compte rendu du catalogue d'E. Langlois, signale très rapidement quelques manuscrits que ce dernier n'a pas considérés, dont le ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866 (Thomas 1890, p. 605).
13. Dans l'index de l'inventaire alphabétique manuscrit du fonds *Reginensis* disponible en *sala manoscritti* de la « Vaticane », le Reg. lat. 866 figure à la lettre « H » : *Historia universalis gallico sermone, inscripta Le franc cyon de noblesse. Agitur principue de Gallis. [Incipit]. A toy. Cod. ex pap. in fol. C. S. 274*. L'inventaire lui-même, de son côté, porte « *Le franc Lion de noblesse* ».
14. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 1r.
15. Le terme *cyon* est une variante orthographique de l'ancien français *scion*, qui signifie « jeune branche », « pousse de l'année » ou, comme l'auteur du volume le dit lui-même dans son prologue, « racine » (ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 2r). Le mot subsiste en anglais – plutôt dans le registre littéraire –, où il signifie « progéniture », « héritier » ; en français, son usage est restreint à la botanique. Parler de *franc cyon* pour désigner un membre du lignage royal français, comme par exemple François I^{er} dans la *Cronique du roy François* 1860, p. 196, est évidemment une référence au nom de Francion, rescapé du sac de Troie par les Achéens et ancêtre mythique des rois de France. Villon emploie le terme à propos de Marie d'Orléans, « [d]u noble lis digne sÿon » (Villon 1991, p. 281, v. 3).

Le vocabulaire de la généalogie emprunte largement à la botanique et, à la fin du Moyen Âge, un auteur politique tel Juvénal des Ursins pouvait parler de la maison de France comme d'une « tige ou stipite », d'un « branchaige » ou d'une « souche » (Juvénal des Ursins 1978, p. 167, 181 et 186 ; exemples cités par Krynen 1993, p. 150). Le *Livre des fais du mareschal Bouciquaut* 1985, p. 13 atteste l'existence du proverbe « de bonne souche bon syon » – à la signification voisine de « tel père, tel fils » –, que Meschinot 1972, p. 65, emploie dans les termes « [s]elon la souche le sion ».

16. Montfaucon – ou les mauristes auteurs de l'inventaire publié sous son nom – croyait véritablement à l'existence de ce personnage : dans l'index de sa *Bibliotheca*, c'est à « Litz » que figure la référence du « *Franc lion de noblesse* » (Montfaucon 1739, p. CLII).

17. En haut à droite du f. 1r, on lit, de la main d'Alexandre Petau, la cote « O 49 ».

18. Dans la marge de tête du f. 1r, on trouve la mention : « 1596. C'est a moi [illisible] Fauchet ».

19. Écartelé ; en 1 et 4 d'azur au lion couronné d'or, et en 2 et 3 d'argent aux deux bandes de gueules.

20. De sable à la montagne à trois cimes d'or mouvant de la pointe accompagnée d'une ombre de soleil du même. Naturellement, la réalisation des blasons et de leurs ornements extérieurs à l'aide des seuls instruments du doreur sur le dos du ms. ne permet pas, ici même, l'identification des différents métaux et émaux.

21. En bien des passages du ms., deux foliotations différentes coexistent. La seule qui prenne, d'une manière ou d'une autre – en recourant de temps à autre à une foliotation alphanumérique –, tous les f. en compte, atteint 284 au dernier d'entre eux.

22. Il s'agit des f. 38, 38b, 99a, 99b, 172a et 179, lesquels n'apparaissent naturellement pas dans les schémas fournis en annexe.

23. Le dernier quaternion comporte toutefois un f. supplémentaire ajouté à l'intérieur du cahier, immédiatement après la corde (f. 280).

24. On peut parler de classicisme codicologique si tant est que l'on considère l'utilisation exclusive du quaternion comme la norme dans la production des manuscrits, ce qui n'est pas si clair au xv^e siècle, époque à laquelle 60 % des *codices* ne sont pas constitués de quaternions, le plus souvent à l'avantage du quinion (cf. Busonero 1999, p. 49).

25. Voir annexe.

26. De cet ancien cahier, le premier f. a disparu.

27. De cet ancien cahier, les deux derniers f. ont disparu.

28. Dans le cas du ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, il me paraît improbable que le manuscrit ait été produit en vue d'une reliure. Les cahiers dont il était primitivement constitué étaient bien trop épais pour qu'une aiguille et un fil de couture leur soient aisément passés au travers.

29. Dans ce chiffre n'est pas pris en compte le filigrane du papier plus récent utilisé pour former les onglets, motif que l'on peut apercevoir lorsque les anciens feuillets volants ont été collés sur une page complète. Il s'agit d'un oiseau hardi aux ailes déployées et à la tête contournée soutenu par un mont à trois cimes, le tout inscrit dans un grand cercle, comparable dans la composition – à l'exception de la tête et des ailes –, au Briquet 12250, mais beaucoup plus accompli. Ce papier très blanc et non vergé est plus que probablement originaire d'Italie, ce qui pourrait indiquer que la mise sur onglets du

ms. Reg. lat. 866 s'est faite après 1657 et l'arrivée de la bibliothèque de Christine dans la Péninsule.

30. Le premier filigrane non identifié se rencontre au f. 38b, petit f. volant où le motif, dont on distingue seulement le sommet d'une croix, est coupé par le bord de la feuille. Le second, au f. 46, révèle l'utilisation d'un papier différent pour le bifeuillet extérieur de l'ancien cahier II (f. 46 et 91), et figure, d'une façon embrouillée, un écu à trois fleurs de lis timbré d'une couronne. Je n'en ai trouvé aucune correspondance satisfaisante dans les répertoires de filigranes.

31. Briquet 1907.

32. On utilise le terme d'« écriture humanistique » tel qu'il a été envisagé par l'étude classique de Derolez 1974-1987.

33. Ces annotations sont assez régulièrement rédigées en latin. L'auteur du *Franc cyon* – car je ne pense pas que le scribe du Reg. lat. 866 puisse être quiconque sinon l'auteur du *Franc cyon* – devait réfléchir, au moins pour une part, dans cette langue.

34. On reviendra *infra* sur cet aspect, au moment de discuter la datation du ms.

35. L'auteur établit notamment l'arbre généalogique de la petite famille de Vieuville, dont il est question dans les *Annales historiae principum Hannoniae* (ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 284v). Plus surprenant encore, il trace l'arbre de la famille imaginaire de Blavies que l'on rencontre dans le *Petit cycle de Blavies* (*ibid.*, f. 283v).

36. Cf. *infra* la discussion de la datation.

37. Dès les premiers f., on rencontre une série de locutions latines se rapportant à la Gaule. Toutes attribuées à des auteurs de l'Antiquité classique, elles sont en réalité des réélaborations diversement éloignées des auteurs eux-mêmes (ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 9r-9v).

38. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 1ra.

39. Les deux premiers f. du ms. sont dans un état assez pauvre, et en quelques endroits l'encre en a presque disparu. Le déchiffrement complet peut donc s'avérer ardu, d'autant que les deux faces des f. sont couvertes d'un papier de soie protecteur qui a fortement jauni.

40. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 1v.

41. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 1r.

42. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 1v.

43. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 1r.

44. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 1v.

45. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 2r.

46. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 2v-3r.

47. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 16r. On reconnaît, dans l'ordre, Robert Gaguin et son *Compendium de origine et gestis Francorum* (1495) ; Jean Chartier (et non Alain), *Chronique de Charles VII* (après 1450) ; Raffaello Maffei, dit Volaterranus, *Commentariorum urbanorum libri octo et triginta* (1506) ; Jacobus Philippus Bergomensis, *Supplementum chronicarum* (1486) ; Marco Antonio Cocchio Sabellico, *Enneades* (1498-1504) et *Historiae rerum Venetarum* (1487) ; Jean Froissart, *Chroniques* (1380-1400) ; *Chronique de Nuremberg* (1493) ; Jean Lemaire de Belges, *Illustration de Gaule et singularité de Troie* (1511-1512). Ailleurs dans le

Franc cyon se rencontrent Jean Bouchet et ses *Annales d'Aquitaine* (*ibid.*, f. 18v), Gilles Corrozet et son *Éloge de Paris* (*ibid.*, f. 24r), et Geoffroy Tory et son *Champfleury* (*ibid.*).

48. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 44r.

49. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 45r.

50. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 44v-45r.

51. Celle-ci s'appuie, de l'aveu même de l'auteur, sur les travaux de Bartolomeo Sacchi, qu'il appelle « Platine », et sur ceux de Giovanni Stella, qu'il s'obstine, étrangement, à nommer Pierre de l'Estoile. L'auteur du *Franc cyon* confond vraisemblablement deux personnages qui, à l'intérieur du monde d'érudition latine du xvi^e siècle, étaient désignés par le nom *Stella* : Giovanni, ou Jean Stella, Vénitien auteur de *Vitae ducentorum et tringinta summorum pontificum* publiées à plusieurs reprises à partir de 1507 ; et Petrus Stella, alias Pierre Taisant de l'Estoile (1480-1537), maître en droit de l'université d'Orléans puis membre du parlement de Paris (Bimbenet 1853, p. 354-357 ; Rowan 1987). Un autre Petrus Stella, plus connu, auteur de *Mémoires-journaux* (L'Estoile 2011-2014), a vécu au xvi^e siècle, mais la chronologie interdit de le considérer comme celui avec qui l'auteur du *Franc cyon* confond Jean Stella.

52. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 160v.

53. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 277r.

54. Cette dernière information étant donnée dans un arbre généalogique très brouillon, elle pourrait avoir été ajoutée ultérieurement.

55. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 87r-87v.

56. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 205r.

57. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 277r.

58. À l'exemple de l'arbre généalogique d'Alexandre le Grand qu'on trouve sur le f. 99a, en face du f. 99v, qui narre l'histoire du célèbre roi de Macédoine.

59. De plus, dans l'adresse du livre II, Henri est qualifié de duc d'Orléans, ce qu'il n'a plus été après la mort de son frère aîné, cet apanage étant transmis à son frère cadet Charles, qui nulle part dans le *Franc cyon* n'est nommé en ces termes.

60. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 44v.

61. Il ne faut sans doute pas non plus mésestimer, au rang des causes possibles de l'insuccès du *Franc cyon*, l'esprit un peu désuet dont il est une incarnation. Au milieu du xvi^e siècle, l'origine troyenne des Francs commençait à ne plus être affirmée avant autant d'autorité qu'auparavant. Le mythe, vieux de huit ou neuf siècles (cf. Wood 1995), avait connu plusieurs grands remaniements (notamment celui opéré au tournant du xv^e siècle par Jean Lemaire de Belges), et il s'effritait sous les critiques qu'on lui adressait depuis des décennies déjà (Beaune 1985, p. 331-332). Cependant, malgré qu'il était « en pleine déroute à la fin du xvi^e siècle », le mythe troyen ne fut pas immédiatement remplacé par une histoire plus fiable de l'origine des Francs (Joly 1870, p. 609 ; Huppert 1965, p. 228 ; Asher 1993). Par ailleurs, il faut envisager que l'auteur du *Franc cyon* puisse tout simplement être mort avant d'avoir pu mener son œuvre à terme, c'est-à-dire à l'impression.

62. Il ne s'agit absolument pas d'une interpolation : l'intitulé est l'œuvre de la seule main du scribe principal, et il a été écrit d'une traite. Le « etc. » ne vient pas combler un espace précédemment laissé en réserve.

63. Déjà, on observe chez les Grands Rhétoriqueurs une « conscience plus élevée de l'œuvre imprimée » ; Jean Lemaire de Belges, dans les premières années du XVI^e siècle, écrit directement à destination de l'imprimerie (Brown 1985).

64. Il n'est pas inutile de préciser que la mutilation du prologue n'a certainement pas fait disparaître d'élément déterminant en ce qui concerne l'attribution. Le nom même de l'auteur n'y a pas été dérobé au regard de l'historien par les avatars du temps et de la conservation. Aussi lacunaire leur connaissance en puisse être, les formules très stéréotypées, finalement très éloignées de l'œuvre elle-même, relevées dans le prologue n'ont pas dû renfermer un nom à qui attribuer le *Franc cyon*.

65. En effet, quelques lignes plus haut, la notice consacrée à Sixte IV (Francesco della Rovere) mentionne que ce pape a créé son neveu Giuliano cardinal.

66. Ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 866, f. 86v.

67. Il ne mit jamais les pieds à Coutances, et fit gouverner le diocèse à sa place (Lecanu 1839, p. 265). D'ailleurs, la courte responsabilité épiscopale à Coutances n'est même pas mentionnée par la littérature plus récente consacrée au cardinal della Rovere, qui fut en mission à Avignon de mars à octobre 1476 (cf. Shaw 1993, p. 30-36 ; Shaw 2005, p. 38). On en trouve les dates exactes, par exemple, dans la chronologie générale d'Eubel 1901, p. 150. On y voit également que le successeur de Giuliano della Rovere dans la cathédre de Coutances fut, jusqu'au 3 juillet 1478, son neveu Galleazo, avant que la charge n'incombe à Geoffroy Herbert, prélat français qui l'exerça jusqu'à sa mort, le 1^{er} février 1510.

68. Le texte le plus fourni à son propos est la dédicace de deux pages que lui a consacrée le Coutançais Louis Le Roy en tête de sa biographie de Guillaume Budé (cf. Le Roy 1540 ; reproduit dans *Vitae jurisconsultorum* 1686, p. 28-107).

69. La date de naissance de Philippe de Cossé n'est pas connue avec certitude, mais son monument funéraire de Brissac (Maine-et-Loire) affirmait qu'il était mort à 39 ans. Il serait donc né à la fin de l'année 1508 ou en 1509.

70. Lecanu 1839, p. 284-287.

71. *Hierarchia catholica* 1923, p. 176.

72. « [L]'érudit évêque [...] ne résida point » (Becker 1896, p. 2).

RÉSUMÉS

Cet article entend attirer l'attention sur un manuscrit français des collections de la Bibliothèque du Vatican, jusqu'ici largement ignoré. S'appuyant à la fois sur des observations codicologiques et une étude du contenu, l'analyse montre que le manuscrit Reg. lat. 866 est le brouillon d'un ouvrage anonyme et inconnu par ailleurs. Le *Franc cyon de noblesse* traite de la géographie de la France et de la généalogie des maisons royales européennes, s'efforçant d'illustrer la noblesse plus haute et l'antiquité plus grande des rois de France. Rédigé durant le règne de François I^{er}, il était vraisemblablement destiné à l'impression et à l'enseignement du fils aîné du roi, le duc de Bretagne François III (1518-1536). Il semble que le projet n'ait pas dépassé le stade du brouillon. L'article considère en outre une hypothèse d'attribution du *Franc cyon*.

This paper aims to shed light on a still very little-known French manuscript from the Vatican Library collections. Through an analysis that takes into account both codicological and textual evidence, manuscript Reg. lat. 866 is shown to be the draft of an anonymous and otherwise unknown work. The *Franc cyon de noblesse* deals with the geography of France and genealogy of European royal houses, in order to demonstrate the greater nobility and antiquity of the kings of France. Written during Francis I's reign, it was most likely meant to be printed and used for the education of the king's eldest son, Francis III, duke of Brittany (1518-1536). The project was seemingly brought to an early end. The paper furthermore discusses a hypothetical authorship of the *Franc cyon*.

INDEX

Mots-clés : XVI^e siècle, Biblioteca apostolica Vaticana, codicologie, France, géographie, généalogie, éducation

Keywords : 16th century, codicology, geography, genealogy

AUTEUR

ANTOINE BRIX

F.R.S.-FNRS – Université catholique de Louvain - antoine.brix@uclouvain.be